



Feuille de Chou n° 19



Conception, mise en page : Claude PARIS
Relecture : Cécile PERROT, Olivier GALLOIS

Date de parution : juillet 2014

Date limite d'envoi pour le prochain numéro : 15 septembre 2014

EN GUISE D'EDITORIAL

Un grand MERCI à tous les bénévoles de ce 6ème congrès spéléo qui s'est tenu ce week-end à l'Isle sur le Doubs. Une grande réussite, des spéléo très contents de l'accueil, de la restauration, des visites ...
Donc merci à Benoît notre chef cuisinier et son équipe de fidèles; merci à Rolland l'initiateur, entraîneur, organisateur multicasquettes, merci à Manu multigestionnaire, à la Ligue pour la gestion de la fédé (et la plonge), merci à Michel pour son orientation au congrès (et tout le reste), merci aux guides sous terre, merci aux BE pour leur rapprochement, merci à JPV comme meneur de débats, merci à Emilie et toute son équipe pour les rafraichissements, merci aux vendeurs multiples et bonimenteurs pour la tombola et les animations, merci à la sécurité, merci à Christophe et Olivier pour les connexions lumineuses, merci à toute l'équipe de l'accueil pour son efficacité, merci à toutes les petites mains multifonctions !!
MERCI aussi aux 370 visiteurs qui sont venus parfois de loin pour faire vivre ce congrès. La plus grande représentation spéléo vient de la Belgique avec 28 participants, les Isérois les talonnent avec 25 spéléo ! Sans oublier les sudistes venus avec leur polaire et qui ont eu plus chaud que chez eux !
Tout le monde est ravis (nous recevons des éloges sur l'organisation) ! Nous avons surpris la fédé en leur prouvant que l'on pouvait accueillir une AG dans un "petit" congrès !



Un grand moment : le repas de gala

Très beau congrès qui me rend fier de faire partie de cette famille de spéléo !

Cécile GIBOZ

Quelques exemples de remerciements :

Belges : Le Spéléo Club Les Sans Ciel tenait à vous remercier pour votre excellent congrès et votre professionnalisme sur cet événement. C'est aussi en tant qu'administrateur de la fédération de l'Union Belge de Spéléologie que je vous félicite.

Bravo et Merci.

Greg

Suisse : Ce petit mot pour vous remercier de

l'accueil fabuleux dans le Doubs et de la parfaite organisation du Congrès. Nous avons pu faire un tas de contacts et reviendrons à coup sûr dans cette magnifique région.

Fédé : Bonjour à Tous !

Après un week-end plutôt exceptionnel,

tant pas sa météo que par son organisation, merci à Benoit Decreuse et Olivier Gallois, je tenais à vous remercier d'avoir pris de votre temps pour venir contribuer à l'avenir de notre fédération en validant les bilans de l'année 2013 et en nous soutenant pour nos, ou plutôt vos, projets 2014.

Votre Conseil d'Administration, réuni le lundi 9 juin, a été unanime sur ce sujet.

Merci à Tous. *Dominique LASSERE*

• EN GUISE D'EDITO	p 1
• LA VIE DU CDS	p 2
Réunion du 21 mars	p 2
• ECOLE DEPARTEMENTALE DE SPELEO	p 3
Gf de Poudry	p 3
Puits Coulon	p 4
Grande Doline	p 4
Gf du Brizon	p 5
Gf des Biefs Boussets	p 6
• AGREMENT PROTECTION DE LA NATURE	p 6
• SAUVEGARDE DE NOS RIVIERES	p 8
• CONVENTION CDS25/ GIPEK	p 8
• CONVENTION D'ACCES	p 9
• NOUVELLES DES COMMISSIONS	p 12
• NOUVELLES DES CLUBS	p 12
• NOUVELLES DU GIPEK	p 12
Réunion du 11 avril	p 12
Stockage du tome V	p 14
• CONGRES REGIONAL	p 14
• DOSSIER DE PRESSE	p 15

LA VIE DU CDS

Réunion CDS du 21 mars.

Au local GSCB à Baume-les-Dames

Présents (es) : Cécile Giboz, Manu Ruiz, Claude Paris, Benoit Decreuse, Thomas Sergentet, Rolland Brun, Denis Motte, Michel Mathiot, Thibault Grandmottet, Romain Lepage, Christophe Raquin, Olivier Gallois.

Excusés : Emilie Castang, Alex Foulc, Benoit Velten, Eric Jeannot, Mouloud Koob, Michel Cottet, Gérard Rueegg, Jean-Pierre Villegas, Dominique Watala ... (désolé pour les oubliés ...)

Vice-Présidente

7 membres du comité directeur présents à la réunion CDS25 sur 14 membres.

Cécile Giboz élue présidente adjointe.

Olivier envoie la mise à jour du nouveau CD à la préfecture et demande un N° NAF.

Finances

Compte courant CMM
Mandeure : 6521 €
(dont 3967 Agence de l'eau)

Compte courant CMM
BLD : 2834 €

Compte Congrès
2014 : 2319 €

Compte Epargne :
16110 €

Subvention CNDS à
3600 € accordés
(versement à venir)
Cécile prend RDV
avec Jeunesse et
Sport.

Aides

Expé Autriche 2014

Pas d'autres demandes d'expé à ce jour

Formation : pas de demande à ce jour

Le CDS25 encourage les présidents de clubs à faire connaître et à inciter leurs membres à participer aux stages fédéraux (perfectionnement, initiateur, stage technique). Des aides sont accordées au niveau de la Ligue, du CDS25 et souvent des clubs.

Congrès Franc-Comtois de Spéléologie à L'Isle-Sur-Le-Doubs, juin 2014

Voir CR de la réunion du 14/03/2014

GIPEK

Prochaine réunion GIPEK le vendredi 11/04/2014 à Ornans.

EDS25

Prochaine sortie EDS25 : <http://ecoledespeleo25.overblog.com/>

Alex lance un appel aux bénévoles pour le soutenir (encadrement).

Conventions et Accès

CDS25 / SSF25 : convention signée

CDS25 / GIPEK : lecture en réunion CDS25. Denis demande à ce que soit précisé « la participation des spéléos aux enquêtes publiques pour tous les dossiers relatifs au Karst ».

Romain met à jour la convention qui sera signée prochainement.

Fourbanne : le projet de convention a été envoyée en Mairie et au propriétaire. Pas de retour.

Baume Sainte-Anne : Manu relancera le maire après les élections.

Benoit signale que la Baume Sainte-Anne est inscrite dans l'inventaire CDESI (CG).

De plus, nous pouvons solliciter le RES (recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratique) pour une médiation afin de faciliter l'accès (JetS).

Topoguide multisports APN : Une réunion a eu lieu en

mars 2014 avec le syndicat mixte Loue-Lison. Le projet est de faire un topoguide multisports. Notre DPP a été présenté et bien accueilli. Un groupe de travail CDS25 doit se mettre en place pour contribuer à ce topoguide et d'orienter plutôt le public vers des sites déjà connus et aménagés : source du Lison, de la loue, sentier karstique de Mery ... et des cavités très accessibles et sans risque.

Début avril, le projet est mis entre parenthèses. Une relance sera peut-être faite en septembre.

Protection du karst

Concernant la demande de renouvellement d'agrément « protection de l'environnement », Manu a transmis une demande de recours. Pas de retour à ce jour.

Pour plus de lisibilité vis-à-vis des institutions, le GIPEK a délégué le CDS25 pour tous les thèmes relatifs à l'environnement (convention).

Difficile de financer un nouveau projet de nettoyage : l'aide se limitant au remboursement de 50% HT des dépenses facturées.

Nettoyage Gouffre Chin-Chin le 20/09/2014 effectué dans le cadre de projet pédagogique de l'EDS25 (Alexandre Foulc), structure CDS25 pour la formation des jeunes de 15 à 25 ans. Jean-Pierre élabore le dossier pour concourir au Trophée Ecosport 2014. France Nature Environnement Franche



Les recommandations à l'équipe des serveurs ...



Comté est aussi associée au projet (fonctionnement des milieux karstiques et protection de la ressource en eau). Rolland évoque un projet de nettoyage pour 2015 sur la commune d'Accolans.

Tyrolienne aux Cavottes

La tyrolienne aux Cavottes est réinstallée dans les règles de l'art et en prenant en compte les recommandations de CDS25 précédemment transmises par courrier. Un panneau d'affichage en 3 langues rappelle les précautions d'usage.

Loue et Rivières Comtoises

Le CDS25 est convoqué par Mr le Préfet et Mr le Président du Conseil Général, à la deuxième réunion « Loue et rivières comtoises » le vendredi 11 avril à 9H à l'Amphithéâtre de Fort Griffon à Besançon.

Recherche au niveau du CD de personnes disponibles pour représenter le CDS25.

Commissions du CDS25

Commission Pompage :

pompage Vaclusotte proposé par le club de Saint-Hyppolite : repérage effectué le 22/02/2014, pompage planifié le 22/06/2014 (arrêté de biotope).

Pompage Dannemarie-les-Glays (GSAM) : date à prévoir avant les congés d'été.

Projet pompage mine (GSAM) : repérage à prévoir, Christophe Raguin met en garde sur les risques éventuels d'effondrements.

Convention avec le SSF25 (secours, prêt groupe électrogène)

Commission Brochage :

Rappel : pour éviter toute discussion, lors de la création de la commission brochage il y a plus de 10 ans, chaque cavité à brocher est soumise au préalable à un vote au CD du CDS25.

Manu évoque les « brochages hétéroclites, non concertés et parfois mal réalisés » en particulier à Bournois et à La Belle Louise. Se pose la question d'ajouter Bournois dans la liste des cavités à brocher, notamment dans le cadre du Congrès. Vote non approuvé en CD du 21 mars. Une liste des arguments constructifs « Pour ou Contre » doit être élaborée.

Petit Siblot : terminé, par Thomas Sergentet (fiche d'équipe-

ment à venir sur le site).

Verneau en partenariat avec le SSF25, Canyon Amondans (Alex Foulc) en cours.

Les Cavottes ont été brochées (faux pas) sans accord explicite du CDS25. A discuter au prochain CD.

Commission secours : La Ligue, via Dominique Watala, délègue au CDS25 la gestion des demandes de traversée du Verneau. Accord du CD : Mouloud Koob, Romain Lepage et Didier Pasion formalisent les documents mis à jour + mise en ligne site internet CDS25.

Publications

Topoguide : Composition en cours par Mauve Bonnefoi. Consultation pour l'impression Eric Jeannot. Olivier se charge de la demande N° ISSN à la BNF.

Doubs petits Pas : Claude Paris présente les fascicules imprimés à 2000 exemplaires. Prix de vente club : 2 € et prix de vente public : 3 €. Les clubs peuvent donc récupérer 1 € par fascicule et donc potentiellement se partager 2000 €. A ce jour, l'impression a été remboursée à 50% avec le fruit des ventes.

Feuille de Chou : La FDC N°18 est en relecture et paraîtra en avril 2014.

Via-souterrata à la Baume des Crêtes

Le projet est à nouveau d'actualité. Il est porté par le propriétaire Alain Bulle. Des discussions avec ce dernier et des membres du CDS25 sont en cours. Interrogations sur : rentabilité, accès au Verneau, intervention en cas de secours, perturbation de la climatologie et impact sur l'écosystème souterrain, etc

Le secrétaire : *Olivier GALLOIS*

Ecole départementale de spéléologie

Le gouffre de Poudry- 22 février 2014

Participants : Louis Quentin Antoine (EDS) et Sylvain T (GSSF)

Encadrement : Jean-Marc RIAS et Thierry TISSOT

Lieux : Gouffre de Poudry à Crosey le Petit.

Objectif de la Sortie : Appréhender une cavité à dominante verticale (et avec fractio). Savoir « enkiter », nœuds en bout de corde (pourquoi/comment).

Déroulement :

Arrivés à Baume les Dames pour un RDV à 9 h30, nous retrouvons Antoine, Jean-Marc et Sylvain (grimpeur de formation une recrue des Spiteurs) invité pour cette sortie. Nous prenons la direction de Crosey le Petit ou nous garons les voitures en bord de chemin à proximité du gouffre. Le matériel de progression est distribué par Jean-Marc et nous préparons les kits collectifs avec les jeunes en insistant sur les règles de sécurité de l'enkitage. Nous décidons de mettre le matériel de progression au bord du gouffre car les premières crêtes du Lomont sont particu-



lièrement ventilées en cette fin février. Au bord du gouffre situé dans le bois voisin, chacun installe son matériel en respectant les règles sur la position et le réglage des différents accessoires. Sylvain équipera la première partie de la cavité (P17 MC et P20).

Nous pénétrons dans le Gouffre vers 10 h30. Le passage des deux broches au milieu du puits d'entrée est un peu fastidieux

pour les jeunes, mais, avec des conseils avisés depuis le sommet et la base de ce puits, les jeunes sont rapidement en bas. Sylvain continue d'équiper la main courante et le P20 suivant. Nous nous retrouvons rapidement en bas de la grande salle et, après avoir dévalé le grand éboulis, nous décidons d'y faire la pause casse-croûte.

Le puits suivant (P35) est équipé par Jean-Marc car les jeunes ont décidé à l'unanimité de poursuivre l'exploration de la cavité. Sylvain descend le premier suivi par Louis, Quentin et Antoine. Jean-Marc et Thierry restent au sommet du puits, afin de gagner du temps pour la remontée. Les jeunes se prennent en charge en bas et remontent directement à une vitesse honorable pour leur première grande verticale.

Le gouffre est remonté rapidement avec une prise en charge à chaque fractionnement afin de pallier aux petits problèmes de déblocage du bloqueur de poitrine et de position des longues. Nous nous retrouvons tous dehors vers 16 h30 sous une pluie battante et glaciale.

Le déshabillage s'effectue à grande vitesse et nous ne trainons pas pour nous réfugier dans les voitures.

Bilan : Cette agréable cavité à fait l'unanimité parmi les participants. Les jeunes n'ont pas semblé particulièrement impressionnés par les grandes verticales. Des efforts sont à faire dans la confiance en soi et dans le matériel et sa manipulation. TPST 5hoo.

La prochaine sortie de l'EDS en falaise devrait être bénéfique.

Le Puits Coulon - 8 mars 2014

Participants :
Anne Sophie Foltete et Virgille Regnaud

Encadrement :
Christophe Baldo

Lieux : Gouffre du Puits Coulon (Mouthier Haute Pierre)



Objectif de la Sortie :
aborder et renforcer les techniques en milieu vertical

Techniques abordées :
Préparation des kits
Clé sur descendeur
Passage de déviation
Passage de fractionnement
Conversion descendeur/bloqueurs et bloqueurs/ descendeur

Temps de sortie hors préparation : 11h-15h45



Bilan : une journée très agréable dans une cavité adaptée à un petit groupe (l'accès au deuxième puits nécessiterait deux spits pour une main courante). Les participants, motivés et très demandeurs, ne devraient pas avoir trop de mal à acquérir définitivement les techniques abordées en multipliant les moments de pratique (notamment en falaise).

La Grande Doline - 6 avril 2014

Participants (7): Louis, Antoine, Quentin, Clément, Julien, + Gérard et Patrick du GSD venus faire quelques révisions.

Encadrement : Thierry Tissot, Mouloud Koob, Alexandre Foulc.

Réalisation du barbecue : Nono Bailly-Grandvaux.

Lieu : Site de la Grande Doline / sentier Kars-tique (Mérey sous Montrond).

Objectifs de la sortie :

Améliorer son aisance sur corde par des parcours variés (main-courante aérienne, fractionnements plein-vide, déviations). Rappels de techniques (conversion dans les 2 sens, passage de nœud à la montée) et découverte du passage de nœud à la descente.

Déroulement :

Rendez-vous sur place à 9h30 pour les premiers équipements de la Gde Doline par Mouloud/Thierry/Alex. La matinée a été consacrée à la descente de parcours de



difficultés et hauteurs croissantes (remontée à pieds sur le côté). Un fratio plein-vide équipé par Mouloud a donné du fil à retordre mais tous l'ont franchi, avec plus ou moins d'effort !



Après le barbecue, le démarrage est un peu difficile et les jeunes commencent par remonter les différents parcours puis à se promener de bas en haut et de haut en bas sous l'œil amusé des visiteurs du sentier karstique.

Un concours de montée chronométrée a permis aux jeunes de montrer leur aisance.

Enfin, une démonstration de technique d'intervention par « coupé de corde » réalisée par Thierry et Mouloud a conclu la journée.

Tandis que nous déséquiperons, les jeunes partent faire le tour du sentier karstique et nous nous retrouvons sur le parking à 17h.

Bilan : Cette sortie a permis de vérifier les acquis techniques de nos jeunes et de les faire travailler de manière à les rendre plus à l'aise avec le milieu vertical (maîtrise de ses émotions/adaptation à l'environnement/utilisation de son matériel).

Aussi, amis spéléo (autonomes, même non brevetés), n'hésitez pas à vous joindre à nous même pour une journée !

Le gouffre du Brizon - 18 mai 2014

Participants (3):

Louis, Antoine, Quentin.

Encadrement :

Thierry Tissot, Alexandre Foulc.

Lieu : Gouffre du Brizon (Montrond le Château).

Objectifs de la sortie :

Explorer un vrai gouffre typique du plateau de Montrond le Château.
- Gestion de la



fatigue/alimentation

- Appliquer les techniques apprises/revues lors de la journée falaise (fratios notamment plein-vide, passage de déviation) et surtout les adapter en fonction de la situation (puits étroits)
- Gestion d'un kit de corde (montée/descente/passage étroits)

Déroulement :

Rendez-vous sur place à 9h30. Nous entamons la descente un peu après 10h, le temps de réviser les fondamentaux à l'entrée du trou.

Afin de rendre la progression plus fluide et atteindre le collecteur (notre objectif), une bonne moitié de la cavité avait été équipée avant.

La descente se passe sans encombre, les jeunes sont en situation d'autonomie surveillée.

Après une pause à la base du P33, nous terminons à équiper et atteignons le collecteur (-111m d'après la topo) à 13h.

Une rapide inspection des sections amont et aval nous confirme l'exiguïté des lieux et son caractère aquatique... Nous décidons donc de remonter !

La dimension restreinte des premiers puits ne pose aucun problème aux jeunes, Thierry nous suit en déséquiper. Après une brève pause à notre « camp de base » en bas du P33, nous reconditionnons les kits et commençons à remonter ce grand puits fractionné 3 fois. Le rythme sera moins rapide car il faut remonter les kits, déséquiper et surveiller les manips des jeunes (puits équipé en double).

Nous terminons par le magnifique P25 avec ses parois circulaires de calcaire blanc et les puits d'entrée.

Il est 16 heures : un soleil radieux nous accueille, ce fût une bien belle sortie !



Bilan :

L'exploration de cette belle cavité a permis de vérifier les progrès sur corde de ces 3 jeunes (la technique est acquise mais il leur manque, bien-sûr, encore un peu d'aisance et de confiance en eux), de tester leur endurance pour leur faire prendre conscience de l'importance de l'alimentation (avant/pendant/après l'effort) et les a obligés

à réfléchir leurs gestes afin de s'économiser (aussi bien dans leur déplacement que dans la gestion du kit, toujours trop lourd en fin d'explo !).

Notons au passage qu'à la pause, les sympathiques « Buffs » bleus offerts par le CDS25 ont réchauffé les têtes de nos jeunes spéléos.



Le gouffre des Biefs Boussets - 24 mai 2014

Participants : Clément et Julien Bailly-Grandvaux.

Encadrement : Geneviève et Yvan.

Lieu : Les Biefs Boussets (Déservillers 25).

Objectifs de la sortie :

- Révision de l'utilisation du descendeur.
- Passage d'un fractionnement plein vide.

Après s'être retrouvé avec Geneviève à 9h00 à Déservillers, nous nous équipons pour démarrer notre descente.

Nous équipons le puits d'entrée un peu avant 10h00 où nous révisons l'utilisation du descendeur, le but étant de se débrouiller seul à chaque corde. C'est aussi l'occasion de revoir la confection de la clé de blocage. Un autre groupe de spéléo est devant nous, nous en profitons pour comparer la façon d'équiper.

Tout au long de la descente, nous observons différents éléments géologiques caractéristiques des Biefs. Julien fait quelques erreurs sur la mise en place de son descendeur mais il s'en rend compte rapidement lui-même. Clément quand à lui maîtrise bien tous les manipulations techniques. Dans l'enchaînement des verticales, au niveau du P10, j'abandonne volontairement l'équipement sur broches hors-crue pour suivre la goulotte. J'équipe alors un fractionnement sur spit un peu plein vide et difficile à atteindre. Nous revoions alors différentes techniques pour aborder un fractionnement inconfortable.

Arrivés dans la Salle de la Décantation, nous nous installons pour un petit pique-nique puis nous remontons après le café et le thé chaud. L'objectif initial était d'aller jusqu'à l'ex-siphon 1, mais Julien et Clément ne sont pas du tout motivés.

A la remontée nous croisons un autre groupe de huit allemands, cette fois il y a des cordes dans tous les sens et c'est

la fête du « mono spit et de la mono broche »!

Nous sortons vers 15h00.

TPST : environ 5h00.

Bilan de la sortie :

Julien et Clément sont presque autonomes sur les manipulations basiques sur cordes à la descente et à la remontée. Julien fait quelques erreurs mais il se corrige rapidement. Par contre il faudra revoir les endroits sur lesquels on peut se longer en toute sécurité.

AGREMENT PROTECTION DE LA NATURE

Dans la FDC n°6 (p 6-7), nous annonçons la demande de renouvellement de l'agrément de protection de la nature par le CDS25.

Refusé dans un premier temps, le CDS25 a déposé un recours.

Monsieur le Président,

Je vous ai adressé, en date du 09 janvier 2014, un courrier de refus de renouvellement d'agrément au titre de la protection de l'environnement contre lequel vous formulez un recours gracieux.

Afin d'expliquer plus précisément les motifs de ce refus ini-



Minioptère

tial, je tiens à vous rappeler deux éléments contextuels utiles à une meilleure compréhension de ma décision du 09/01/2014. En premier lieu, il me faut revenir sur les deux principales actions que rend possible la délivrance d'un agrément au titre de la protection de l'environnement.

Les prérogatives des associations agréées de protection de l'environnement sont cristallisées dans des rôles participatifs et de contentieux.

Le rôle participatif : permet la participation à l'action des organismes publics concernant l'environnement (participation à certaines commissions, consultation au moment de l'élaboration d'un PLU, accès aux dossiers d'enquête publique):

Le rôle d'accès à la justice permet d'exercer les droits reconnus à la partie civile en cas de préjudice indirect ou moral résultant d'une infraction à la plupart des lois et décrets relatifs à l'environnement.

Par ailleurs, je rappelle également que l'agrément n'ouvre pas de droits particuliers aux aides et subventions versées par le ministère de l'Ecologie. A contrario, il n'est pas nécessaire d'être agréé pour obtenir des aides financières du Ministère,

En second lieu, il me paraît utile de rappeler que la délivrance d'un agrément est soumise à une réglementation spécifique prévue par le code de l'environnement. Le respect de cette réglementation s'impose bien évidemment à toute instruction en la matière. En l'espèce, cette réglementation a évolué depuis la date de l'agrément initial du comité de spéléologie (1994). Ainsi, l'obligation d'exercer une activité en faveur de la protection de l'environnement à titre principal a été introduite par la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement. Le décret n° 2011-832 du 12 juillet 2011 a, quant à lui, posé de nouvelles conditions

Enfin, j'ajoute que l'article R 141-18 du code de l'environnement dispose que « *l'agrément d'une fédération ou d'une union d'associations n'entraîne pas de droit l'agrément des associations qui la composent* ». Il découle de cette disposition que chaque demande d'agrément doit être instruite sur le fondement des données qui lui sont propres et indépendamment de tout autre. L'obtention de l'agrément par la fédération française de spéléologie dans le cadre national n'est donc pas de nature à entraîner automatiquement un agrément au niveau local.

Ces considérations m'ont donc amené à prendre ma décision du 09/01/2014.

J'ai bien pris connaissance de votre dossier de recours gracieux et constate la réalité de votre action vis à vis de l'environnement, en particulier dans un domaine où les acteurs sont particulièrement peu nombreux.

La connaissance de milieux souterrains et la veille relative à



Manif à St Hippolyte ...

d'obtention et de renouvellement des agréments. La décision que j'ai été amené à prendre s'inscrit donc dans ce cadre réglementaire.

S'agissant des motifs de refus de la demande de renouvellement d'agrément au titre de la protection de l'environnement que vous contestez, je tenais à vous apporter les précisions suivantes :

Les dispositions combinées des articles L 141-1 et R 142-2-1 du code de l'environnement imposent de vérifier que l'association œuvre bien à **titre principal** pour la protection de l'environnement. Je rappelle d'ailleurs que l'importance de cette condition a de nouveau été soulignée par le Conseil d'État statuant en cassation dans sa décision du 30 décembre 2013 (Association des familles victimes du saturnisme c/ Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie).

Si je ne méconnais pas vos activités dans le domaine de la connaissance et notamment dans la protection du monde souterrain et de son environnement, l'analyse des pièces du dossier transmis à l'appui de votre demande ne permet pas d'affirmer que la protection de l'environnement est l'activité principale du comité. Les statuts de l'association comme les commissions mises en place dont une seule (protection du karst) sur les douze relève clairement de la protection de l'environnement ne révèlent pas davantage une implication majoritaire dans le domaine de l'environnement.

la propreté des réseaux de cavités et de ses eaux ou à la préservation de la faune souterraine (chiroptères en particulier) revêt une importance forte en Franche-Comté.

Aussi je suis prêt à revenir sur ma décision du 09/01/2014, en vous agréant pour les cinq prochaines années.

En parallèle, je vous demande de vous mettre en relation avec la DREAL de Franche-Comté, pour pouvoir bâtir un programme d'actions qui consacre véritablement et lisiblement votre implication en faveur de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Préfet

Sauvegarde de nos rivières

Face à l'urgence de la situation sanitaire des rivières Franc-Comtoises, les collectifs Doubs-Dessoubre et Sos Loue et rivières comtoises ont organisé le **samedi 17 mai 2014 à St-Hippolyte (25)** une journée d'actions en faveur de la sauvegarde de nos rivières.



De 9h30 à 12h30 :

A la salle des fêtes de Saint Hippolyte (rue de la gare)
Conférences sur les pollutions qui empoisonnent les eaux de nos rivières, leurs causes, leurs conséquences et les propositions des collectifs pour endiguer le phénomène.

De 13h à 17h :

Manifestation festive et sonore dans les rues de St-Hippolyte. Le cortège partait depuis la rive gauche du Dessoubre pour cheminer via les deux ponts dans les rues de St-Hippolyte. Rassemblement ensuite sur la place de la Mairie pour un exposé des revendications des collectifs et des questions sur les engagements des élus sur ces problématiques. Une vingtaine de spéléos ont participé à la manif pour rappeler que la connaissance du karst est un des vecteurs pour la sauvegarde de nos rivières.

CONVENTION CDS/ GIPEK :

Article 1 :

Cette convention a pour objet de lier :
le **Comité Départemental de Spéléologie du Doubs (CDS2S)** organisme déconcentré de la Fédération Française de Spéléologie, représenté par son Président.
et l'association **Groupe pour l'Inventaire, la Protection et l'Etude du Karst (GIPEK)** représentée par son Président.

Il est convenu ce qui suit :

Article 2 :

Le CDS 25 délègue la **commission Inventaire**, la **commission Environnement** et la **commission scientifique** au GIPEK. Dans ce cadre, le CDS 25 donne mandat au GIPEK

pour toute action relevant de ces commissions.

Article 3 :

Le président du **CDS 25** est membre de droit du comité directeur du **GIPEK**.

Les représentants du **GIPEK** pour chaque commission siègent au Comité Directeur du CDS25 et rendent compte de leurs projets et de leurs activités.

Article 4 :

Le **GIPEK** est propriétaire de ses travaux et autonome financièrement.

Il est chargé de mener à bien les missions qui lui sont confiées :

Recenser, renseigner les phénomènes karstiques, gérer et tenir à jour l'Inventaire Spéléologique du Doubs.

En tirer toutes les informations utiles dans des buts de recherches scientifiques et de protection du milieu souterrain
Sensibiliser et informer le public aux particularités et aux problèmes de fonctionnement du Karst.

Participer activement à la protection du milieu karstique.

Organiser et soutenir les études scientifiques menées par les spéléologues.

Valoriser ces activités auprès des partenaires institutionnels: Préfecture. Conseil Général, DREAL, BRGM, DDT ...

Participer aux enquêtes d'utilité publique pour tout dossier concernant le karst.

Publier sous différentes formes ces résultats.

Article 5 :

Le **GIPEK**, partenaire privilégié de la F.F.S., s'engage à agir dans le strict respect de l'éthique fédérale et à respecter les recommandations fédérales en sécurité et prévention.

Article 6 :

La durée de la présente convention est d'un an. Elle prend effet à compter de sa signature par les parties. Elle est renouvelable, pour la même durée, par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties trois mois avant la date d'expiration.

Des avenants à cette dernière peuvent être conclus d'un commun accord entre les parties.

Encas de litige, les parties signataires rechercheront un accord amiable; en cas de non-conciliation, elles désigneront chacune une personne chargée de trouver un compromis acceptable. À défaut d'accord par cet arbitrage, le litige sera porté devant le Tribunal de Grande Instance de Besançon.

Des avenants à cette dernière peuvent être conclus d'un commun accord entre les parties.

Fait en deux exemplaires, à Baume les Dames, le 21 avril 2014.



CONVENTION D'ACCES

Source de Fourbanne

La convention d'accès à la source de Fourbanne a été signée, avec Mr Prost le propriétaire, en présence de Fred Martin, Mouloud Koob, Michel Mathiot et son épouse, ainsi que de Manu Ruiz.

Les deux plongeurs, Fred et Manu ont pris le temps de fixer le panneau de mise en garde, au fond de la vasque, à l'entrée de la cavité (-6m) et se sont engagés dans la cavité dans une visibilité très médiocre, pour vérifier l'équipement en place. Dès le départ, le fil est pourri, il est cassé dans le premier puits à une quarantaine de mètres de l'entrée et se promène entre -15 et -25m ...

Une campagne de rééquipement s'avère indispensable avant toute incursion.



PRÉAMBULE :

Messieurs Marcel, Jean, Michel et Jacques PROST sont propriétaires d'une parcelle permettant l'accès au milieu souterrain (source), dont les caractéristiques géologiques font que l'exploration spéléologique et les visites s'y sont développées.

Les parcelles et bâtiments entourant et permettant l'accès à la dite source sont la propriété de Jacques PROST.

Jacques PROST représente les propriétaires de la source qui lui ont donné leur accord pour signer la présente convention.

Dans un esprit de compréhension de l'intérêt suscité par cette cavité dans le milieu spéléologique, Monsieur Jacques PROST désire établir avec des partenaires officiels des accords qui permettent de concilier l'ensemble des activités, tout en préservant sa maîtrise de l'espace et ses droits légitimes de propriétaire.

La présente convention poursuit deux objectifs :

Tout d'abord, organiser la découverte, l'exploration et l'accès de la cavité souterraine sur ce terrain.

Ensuite, permettre les travaux d'études et de recherches à but scientifique et environnemental dans le domaine de la spéléologie et de la karstologie.

Article 1 - OBJET ET PARTIES

La présente convention a pour objet de définir les obligations des parties quant à la mise à disposition de terrains et de cavité, pour la pratique de l'activité de spéléologie.

Entre les soussignés :

Monsieur Jacques PROST, demeurant au 8 chemin du Moulin à FOURBANNE (25110)

Et

La Fédération Française de Spéléologie, ci-après dénommée FFS, dont le siège social est au 28 de la rue Delandine à LYON (69002), représentée par le Comité Départemental de Spéléologie du Doubs, ci-après dénommé CDS25, dûment habilité par lettre FFS n° JPH/BL/AA/06-249 du 14/09/2006, et pour le CDS25 son Président.

Pour les motifs ci-dessus précisés, il a été exposé et convenu ce qui suit :

Article 2 - CONDITIONS D'EXÉCUTION DE LA CONVENTION

Article 2.1 - DURÉE ET RECONDUCTION

La durée de la présente convention est d'un an.

La présente convention prend effet à compter de sa signature par les parties. Elle est renouvelable, pour la même durée, par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties trois mois avant la date d'expiration.

Article 2.2 - RÉSOLUTION

Le non respect d'une des clauses de la convention par l'une des parties entraîne la résolution de la convention, par lettre recommandée avec accusé de réception, à la fin du délai d'un mois après mise en demeure restée sans effet.

Article 2.3 - MODIFICATION

Pendant la durée de la convention, des avenants à cette dernière peuvent être conclus d'un commun accord entre les parties.

Article 2.4 - CONDITIONS FINANCIÈRES

La présente convention est conclue à titre gracieux.

Article 3 - DÉSIGNATION DU SITE :

Le propriétaire met à disposition de la FFS un accès à la source « de Fourbanne », située sur la parcelle suivante :

la parcelle cadastrée AB 13, qui concerne la source.

Article 4 - ÉTAT DES LIEUX

Le Propriétaire s'engage à mettre à disposition, dans un état conforme, les terrains visés à l'Article 3.

Article 5 - UTILISATION DES CAVITÉS, DES TERRAINS ET DES ÉQUIPEMENTS

Article 5.1 - PUBLIC

Le terrain est ouvert aux membres de clubs affiliés à la FFS, et à titre individuel aux personnes titulaires d'une licence fédérale en cours de validité, ainsi qu'aux personnes affiliées à une fédération spéléologique de l'Union européenne.

Ces personnes devront être assurées pour l'activité spéléologique, et notamment la plongée souterraine, auprès d'une compagnie d'assurance reconnue.

Article 5.2 - ACTIVITES

5.2.1 - Activités normales

Il s'agit de :

l'exploration de la cavité existante;

l'accès au milieu souterrain pour y pratiquer la spéléologie et les activités sportives, scientifiques et pédagogiques qui s'y rapportent.

L'utilisation du terme " spéléologie" dans le texte répondra chaque fois à cette définition.

5.2.2 - Activités particulières

Le camping et les feux de campagne sont interdits.

– Modalités

La pratique de la spéléologie est autorisée aux personnes répondant aux conditions précisées à l'Article 5.1 sans conditions particulières.

Article 5.3 - ACCÈS

5.3.1 - Délimitation des zones autorisées

L'accès des personnes pratiquant la spéléologie est limité aux chemins existants.

Une demande d'autorisation de passage via la parcelle cadastrée AB 214, qui concerne le porche du bâtiment et la berge de la source, sera systématiquement effectuée auprès de Monsieur PROST, par téléphone ou courriel au moins 24 heures à l'avance.

Des avenants (1 et 2) sont annexés à la présente convention, pour préciser les modalités d'accès et de stationnement des véhicules.

5.3.2 - Période autorisée

Les activités de spéléologie pourront se pratiquer en toute saison de jour comme de nuit.

5.3.3 - Usage conjoint des terrains

Le propriétaire peut accéder librement et à tout moment à la source, sous réserve de ne pas en compromettre l'utilisation.

Le propriétaire conserve l'usage des terrains aux abords de la source.

Il avertira en temps utile le CDS25 des travaux qu'il compte effectuer sur ces terrains et qui seraient incompatibles avec la pratique de la spéléologie ou la sécurité des pratiquants.

Article 6 - ENTRETIEN ET ÉQUIPEMENTS

Article 6.1 - ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Le CDS25 doit maintenir la source et son accès en bon état de propreté. Il évacue les déchets et détritiques de toutes sortes résultant de son activité. Le cas des apports clandestins, qui ne seraient pas le fait des spéléologues concernés par la présente convention, sera traité comme une opération de simple police à la diligence du propriétaire, après concertation avec le CDS25.

Le fil d'Ariane reste sous l'unique responsabilité des plongeurs qui explorent la cavité.

Le CDS25 veillera à la pose et au maintien en état d'un panneau d'information et de mise en garde à l'égard des plongeurs.

Un avenant est annexé à la présente convention, pour préciser les modalités de mise en place du panneau d'information.



Article 6.2 - MODIFICATION DES ÉQUIPEMENTS

Toute modification ou équipement altérant visiblement ou durablement l'état du site ne pourra se faire qu'avec l'accord du propriétaire et, le cas échéant, des autres autorités ayant compétence en matière d'aménagement et de protection des sites.

Article 6.3 - RÉCUPÉRATION DES ÉQUIPEMENTS

En cas de résiliation de la présente convention par l'une ou l'autre des parties, ou bien dans le cas où le libre accès des pratiquants ne serait plus réellement garanti – que ce soit du fait du propriétaire, du fait d'autorités extérieures ou en cas de force majeure – le CDS25 peut, s'il le désire, récupérer tout ou partie de l'équipement installé à ses frais ou par ses propres moyens sur le site. Il remettra alors le site en état.

Article 7 - COORDINATION

Le CDS25 communiquera dans un délai de trois mois, à compter de la date de la signature de la convention, le nom et l'adresse des correspondants locaux qui seront les interlocuteurs habituels du propriétaire pour toutes les questions techniques énoncées ci-dessus.

Les plongeurs s'engagent à communiquer les résultats de leurs explorations, notamment lors de nouvelles découvertes, au propriétaire et au CDS25.

Article 8 - RÉGLEMENTATION

Le CDS25 devra se conformer aux lois et règlements de police en vigueur, notamment en matière de sécurité.

Article 9 - RESPONSABILITÉS

Article 9.1 - RESPONSABILITÉ DU CDS25

Le propriétaire confie par les présentes au CDS25, qui accepte, la garde du site et des biens visés par la présente convention, en vue de son objet.

Le CDS25 s'engage à entretenir le site visé par la présente convention en bon état, et à respecter les infrastructures d'exploitation qui s'y trouvent.

Article 9.2 - RESPONSABILITE DU PROPRIÉTAIRE.

Le propriétaire s'abstiendra de toute intervention susceptible de modifier les conditions de sécurité sur le site visé par la présente convention sans avoir au préalable recherché et obtenu l'accord du CDS25.

Le propriétaire s'abstiendra également d'autoriser des tiers à modifier les équipements de sécurité sans l'agrément du CDS25.

Article 9.3 – ASSURANCE

Le CDS25, gardien du site, déclare bénéficier des garanties de l'assurance souscrite par la FFS auprès de la compagnie Axa sous le n° 959.992 conformément à la législation en vigueur relative aux groupements sportifs.

La Compagnie Axa Courtage renonce à tout recours qu'elle pourrait exercer à l'encontre du propriétaire et de son assureur du fait de l'usage du site objet de la présente convention.

Cette assurance couvre notamment la responsabilité civile du CDS25 pour l'ensemble de ses activités, y compris les accidents pouvant être occasionnés par ses locaux, installations mobilières et immobilières, ainsi que les clôtures et terrains composant son domaine et en état normal d'entretien.

Article 10 - LITIGE

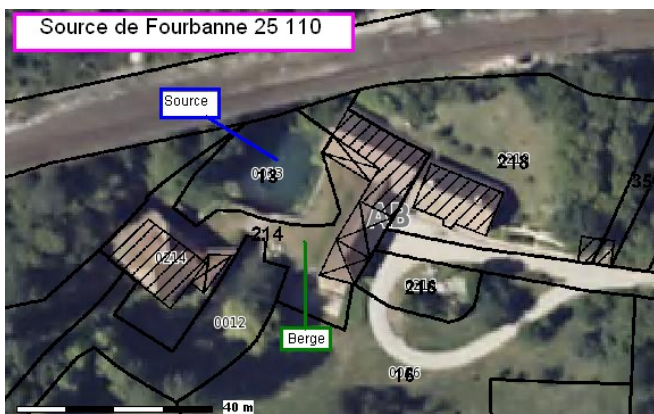
En cas de litige, les parties signataires rechercheront un accord amiable ; en cas de non-conciliation, elles désigneront chacune une personne chargée de trouver un compromis acceptable. À défaut d'accord par cet arbitrage, le litige sera porté devant le Tribunal de Grande Instance de Besançon.

(*) Propriétaire, FFS, CDS25

AVENANT numéro 1

Concernant l'article n°3 : Désignation du site

Est joint à la présente convention un plan de situation portant les références cadastrales du site.



AVENANT numéro 2

Concernant l'article n° 5.3 : Accès

Une autorisation préalable de passage sur la parcelle 214 AB sera systématiquement demandée à Monsieur PROST au moins 24 heures à l'avance :

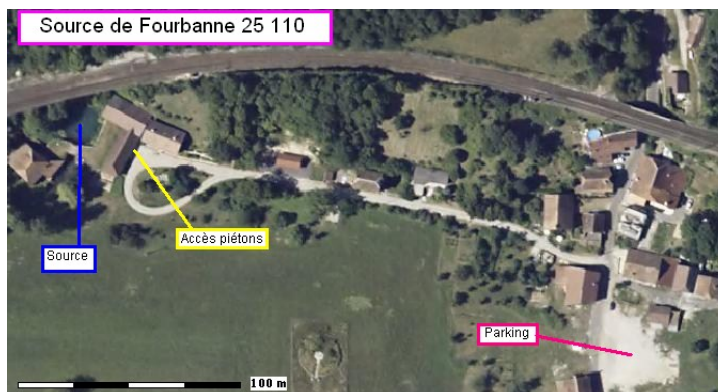
Téléphone 03 81 84 43 36
jacques.prost744@orange.fr

Courriel

Le stationnement des véhicules et des remorques n'est pas autorisé sur le site. Ils devront être stationnés sur la place communale, de manière ordonnée afin de ne pas gêner la circulation des autres usagers et des riverains.

Toutefois, avec l'autorisation du propriétaire un véhicule peut approcher pour déposer du matériel lourd, il devra ensuite être stationné sur la place communale.

Est joint à la présente convention un plan de situation indiquant l'accès à la source et le stationnement des véhicules :



AVENANT numéro 3

Concernant l'article n° 6.1 : Prévention

La commission Plongée Souterraine du CDS 25 se charge à ses frais de mettre en place un panneau de prévention, sous l'eau, au fond de la vasque, à l'entrée de la cavité, n'encourageant pas les plongeurs néophytes à s'aventurer dans le réseau, et de fait, ne dénaturant pas le site.



NOUVELLES DES COMMISSIONS

Commission brochage

Le gouffre du Petit Siblot à Ougney Douvot a été broché en mars 2014 .

Légende :

B	→	Broche
AN	→	Amarrage naturel
MC	→	Main courante
Dév.	→	Déviateur
Y	→	Nœud répartiteur conseillé (ou possible)

Les longueurs de cordes sont données à titre indicatif, tout dépend de la façon d'équiper de chacun mais normalement, elles sont suffisantes. De l'entrée vers le fond – broché :

R. LEPAGE

OBSTACLES	ÉQUIPEMENT DÉTAILLÉ	TOTAL	CORDES
P7 d'entrée + P 18 + « Toboggan »	P 7 : AN (arbres) MC → AN (arbres) Y ↓ (<i>prévoir des sangles relativement longues</i>) P 18 : 2B Y MC → 1B → 2B Y ↓ 1 Dév. sur B Pan incliné : 2B Y ↓ + 2AN	5 AN 7 B 1 Dév. (B)	70 m
Escalade	Dans le sens de la progression = en remontant la corde : ↑ 2B Y MC → 1B → 2B Y	5 B	15 m (en fixe)
P 7 « du balcon »	2B Y MC → 1B → 1B → 2B Y ↓	6 B	25 m

NOUVELLES DES CLUBS

Conférence du GSD

Pour info, nous avons eu une quarantaine de personne à notre réunion publique du samedi 29 mars à Pessans.

Cette conférence s'est déroulée en 2 parties, la première concernant les différentes facettes de notre activité et la seconde concernant la découverte, l'exploration et la coloration de la Perte de barre à mine.

L'assemblée a semblé satisfaite de la présentation, les questions réponses ont duré pendant pratiquement 1 heure après l'exposé.

Olivier Morice

NOUVELLES DU GIPEK

Réunion du 11/04/14

Chez Benoit Decreuse, 2 rue Champliman, 25290 ORNANS

Présents (es) : Jean-Pierre Villegas, Eric Georges, Claude Paris, Denis Motte, Gérard Chorvot, Rolland Brun, Benoit Decreuse, Cécile Giboz, , Dominique Watala, Christophe Raguin, Thierry Ferreux, Gérard Rueegg, Pascal Reilé, Guy Decreuse, Franck Feret, Olivier Gallois.

Excusés : Manu Ruiz, Agnès et Jean-Jacques Barth, Jérôme Gayet, Jean-Marie Frossard, Thomas Sergentet, Jean-Luc Kammerer, Christian Jeannoutot, Eric Jeannot, Didier Pasian, Philippe Lavisse, Jean-Marie Martin, Stéphane Guignard, Frédéric Bonnefoi, Gérard Gogo, Denis Perrin, Lionel

Nicod, Romain Lepage, Emilie Castang, Mouloud Koob, Cécile Perrot (désolé pour les oublis)

Nouveaux venus

Franck Feret et Guy Decreuse ont rejoint le GIPEK.

Une étudiante, S. Choley, qui s'intéresse à la spéléo et dont la thèse porte sur les transferts dans le karst a pris contact avec le GIPEK. Elle travaille déjà avec Denis Motte.

Damien Grandcolas, qui développera certainement Base-Karst en Haute-Saône, n'a pas pu venir ce soir, il est invité aux prochaines réunions GIPEK.

Point sur BaseKarst

Les évolutions :

-Des fonctions ont été spécifiquement installées pour la des-



cription des siphons, etc à l'attention des plongeurs. Stéphane Guignard a commencé à documenter les explos su-
baquatiques.

- La liste des critères de recherche est en cours d'évolution.
- Suggestion d'ajouter une couleur spécifique pour les « phénomènes karstiques remarquables ».

- Les suggestions peuvent être transmises à Zaric, notamment par l'outil « suivi appli » en fonction des besoins des explorateurs.

- Faut-il installer un module permettant l'extraction de données de la base sous la forme PDF ou de fiches à imprimer ? A ce jour, on peut fonctionner par copie d'écran... On attend les demandes.

- A ce jour, les photos peuvent être effacées uniquement par les administrateurs du site. Extension de cette possibilité aux auteurs et mise en archive automatique des « anciennes » photos.

- Pour permettre des statistiques d'explo annuelle, Zaric insiste sur l'importance à apporter dans le renseignement des mètres parcourus en première (onglet « exploration »).

- Onglet « documents » → On peut y placer les topos de qualité, les relevés, les données visual topo, etc. On peut protéger les données et créer un groupe restreint ayant accès.

- Biblio : un travail doit être réalisé pour « affiner » la liste biblio, appel aux volontaires.

- Bassins versants : couches à créer avec nom auteur + date

- Traçage à corriger, compléter.

- Vérification des Coordonnées : « repointer », **vérifier** les trous, même connus !

Etat des renseignements :

Beaucoup de fiches mises à jour depuis l'AG, notamment via l'ajout de photos.

Vidéo et mode d'emploi :

Jean-Pierre et Zaric ont réalisé une première vidéo de présentation de la base → <https://www.youtube.com/watch?v=ACbe5O-DIyw>

D'autres vidéos devraient suivre (renseigner une fiche). Stéphane Guignard a commencé la rédaction d'un mode d'emploi. Soutiens bienvenus...

Responsables de cantons :

A l'instar des inventaires papier, une liste de responsable par canton sera élaborée.

Développement d'une base classique :

A réfléchir : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?

Liste CDESI, liens avec les topoguides, sites remarquables...

Le principe est accepté. (une abstention)

Boutique en ligne :

La boutique en ligne est fonctionnelle et des ventes ont déjà été réalisées via le site : <http://boutique.gipek.fr>. Emilie gère la boutique en ligne. Elle a aussi rédigé les « conditions générales de vente ».



Conférences « inventaire » au congrès ...

Les publications des clubs seront ajoutées sur le site au cas par cas et sur demande (personne référent, lieu stock, confiance, etc). Le GSAM a fait la demande pour 3 de ses publications. Le point bloquant actuel est d'ordre technique : gestion des frais de port. Olivier fait remarquer que nous pouvons nous appuyer sur les compétences de Benoit Velten.

Site GIPEK :

Le site GIPEK <http://gipek.fr/> est à renseigner et à faire vivre.

Jean-Pierre suggère de fermer le site en attendant qu'il ait un « contenu présentable ».

Olivier « dévermine » le site pour fin avril 2014 et fera un appel aux contributeurs. Un mode opératoire « création d'un article » sera envoyé aux personnes intéressées.

Après le congrès, une réunion sera à planifier avec les volontaires pour discuter du contenu, des rubriques, de la présentation, du plan du site, etc...

Dossiers en cours :

Loue et Rivières Comtoises, réunion 11/04/2014

Représentation des spéléos par Gérard Chorvot, Jean Pierre Villegas, Pascal Reile et Cécile Giboz.

Cécile envoie un petit CR : Gérard Chorvot a pris la parole au 1er débat pour rappeler que nous existons et que nous pouvons apporter beaucoup au niveau de la commission scientifique. Nous déplorons le fait de ne pas avoir été pris en compte par cette commission dans le travail mené jusqu'alors. La réponse du professeur Humbert, responsable de la commission, est positive : nous avons été conviés (mail non transmis ... adresse à vérifier) et nous serons invités à la prochaine réunion de travail sur le volet de la prise en compte du karst dans la pollution.

Marie Guite Dufay annonce qu'elle veut mettre en place un Pôle Karst, en lien avec l'UFR et les associations, pour que la Franche Comté soit une référence en la matière. Aux spéléo de se positionner sur ce terrain. Nous nous sommes rappelés à son bon souvenir lors d'une courte entrevue à la fin de la conférence. Contact a été pris aussi avec Stéphane Fratacci, préfet.

Les conférences ...



Il était conscient de l'importance des et travaux des spéléos et de leur connaissance du milieu karstique.

En lien avec la conférence, des échanges ont eu lieu avec d'autre structures et administrations (DDT...). Nous allons les contacter par courrier pour envisager des partenariats et des échanges de connaissances. Denis prépare un projet de convention d'accès (consultation, contenu à définir) à Basekarst qui pourrait être proposé...

Convention GIPEK-FFS-BRGM Tome V

La convention pour le tome 5 est en cours et devrait être signée en 2014 pour 5000€. Les termes de cette convention restent à discuter pour arriver à une reconnaissance des apports des spéléologues et la construction d'un véritable partenariat. L'interlocutrice au niveau de la fédération est Claire Lagache. Des demandes au BRGM d'autorisation de publier des extraits IGN, autres cartes, accès logiciel et données hydrogéologiques, etc sont en cours.

Réimpression des Tomes I et II

Un gros travail de « reprise » des scans a été réalisé par Jean-Pierre, Zanic, Emilie, Romain, etc.

Recherche volontaires pour effectuer la relecture. Benoit Decreuse a consulté Mme Cuny pour les couvertures. L'objectif est que les tomes soient réimprimés avant le congrès.

Les inventaires au congrès

14 conférences sont prévues le samedi 7 juin et 3 tables rondes le lundi matin.

Par manque de place, Jean-Pierre a dû refuser des intervenants.

Jean-Pierre recherche des secrétaires de séance + volontaires rédaction des actes après le congrès.

Lien GIPEK / CDS25

Une convention est finalisée. Le CDS25 donne mandat au GIPEK concernant les sujets relatifs à l'Inventaire, la Protection du Karst, la Recherche Scientifique.

Lien RNR- liens CPEPESC

Recours agrément CDS25 protection du Karst en cours.

Rolland Brun est le référent pour la CPEPESC ; à ce

titre les courriers sont envoyés au nom du GIPEK et du CDS25. Attente réponses aux courriers.

Projet Chin-Chin

Nettoyage Gouffre Chin-Chin le 20/09/2014 effectué dans le cadre de projet pédagogique de l'EDS25 (Alexandre Foulc), structure CDS25 pour la formation des jeunes de 15 à 25 ans. Jean-Pierre a élaboré le dossier pour concourir au Trophée Ecosport 2014. France Nature Environnement Franche Comté est aussi associée au projet (fonctionnement des milieux karstiques et protection de la ressource en eau).

Acquisition de tablettes :

Idée discutée à revoir. Zanic précise l'utilité : travail sur le terrain avec la tablette et mise à jour automatique des données lors du retour sur la base.

Le secrétaire Olivier GALLOIS

Stockage des Tomes V :

Le stock de tome 5 était toujours dans les locaux de l'imprimerie IME à Baume-Les-Dames. Deux voyages ont été nécessaires pour transporter les 3500 kg de bouquins depuis l'imprimerie jusqu'à Ormans. Merci à ceux qui nous ont donné un coup de main pour décharger et empiler les cartons: Jean Paul Lentement (grand maître de la conduite poids lourd), Benoît Decreuse, Samuel Prost, Florent Decreuse, Guillaume Simonin.

Denis.

CONGRES REGIONAL :

Il est encore un peu tôt pour faire un bilan complet du 6eme congrès régional, mais il est déjà possible d'affirmer que ce fut un succès ! Rendez-vous au prochain numéro ...



Après la soirée de gala ...

DOSSIER DE PRESSE :

Evénement. Journées dédiées à la spéléologie ce week-end à L'Isle-sur-le-Doubs Vous rêvez de descendre dans une grotte ?



✕ Au programme, exposition et sortie spéléo.

« C'EST UNE TRÈS GROSSE organisation. À ce point importante qu'on ne récidive pas chaque année mais plutôt tous les dix ans ».

Roland Brun, du comité spéléo du département du Doubs, fait référence aux journées dédiées à la spéléo programmées les 7, 8 et 9 juin à L'Isle-sur-le-Doubs.

Le gymnase L'Islois accueillera expositions et stands (vente de matériel) consacrés à la discipline qui chemine 100.000 lieux sous la terre (enfin presque). En même temps, des sorties spéléos encadrées par des guides professionnels seront accessibles à tout public (enfants dès 8 ans accompagnés de leurs parents). Même aux néophytes qui n'ont jamais mis les deux pieds dans une grotte. « À tous », insiste Roland Brun qui aligne cette année ses 50

ans de spéléologie.

« Les intéressés seront accompagnés de spéléos brevetés. La visite de la grotte de Bournois, proche de L'Isle, est notamment au programme. Seule exigence, il est impératif de réserver sa place en téléphonant à Yvan Binot au 06.81.62.49.21. Et pour ne pas gâcher l'affaire, nous avons commandé le soleil ».

Une soixantaine de bénévoles du comité doubsien qui fédère 200 spéléos sont mobilisés sur cet événement organisé en partenariat avec la commune l'isloise. Une projection de films consacrés à la spéléo est prévue samedi, 21 h, à la salle des fêtes. À ne pas manquer.

F.J.

📅 Journées et sorties spéléos les 7, 8 et 9 juin au gymnase de L'Isle-sur-le-Doubs, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée libre et gratuite.

Quingey

« Chaque grotte a son mystère »

Rencontre avec Arnaud Goy, féru de spéléologie depuis ses douze ans.

Dans la vie professionnelle, Arnaud Goy est ingénieur à la Citadelle de Besançon, mais lors de ses loisirs, il s'équipe d'un masque, de cordes... et part sous terre explorer les grottes, cavités,

gouffres... en la région et d'ailleurs, avec le Groupe spéléologique du Doubs. Une passion qui l'anime depuis qu'il est enfant. « J'ai toujours aimé ça », lance-t-il. « C'est une déconnexion de la vie réelle, pas de lever ni de coucher de

soleil. Il y a peu, voire pas de bruit. Chaque grotte a son mystère. Il y a de belles stalactites, des stalagmites, des passages étroits qui débouchent sur des salles immenses... Il n'y a pas seulement des stalactites et des stalagmites.

Les concrétions sont diverses et variées, et avec un peu de chance les spéléologues peuvent découvrir des fleurs de gypse, des perles de caverne, des lucioles, et côté faune, des chauves-souris, salamandres, grenouilles...

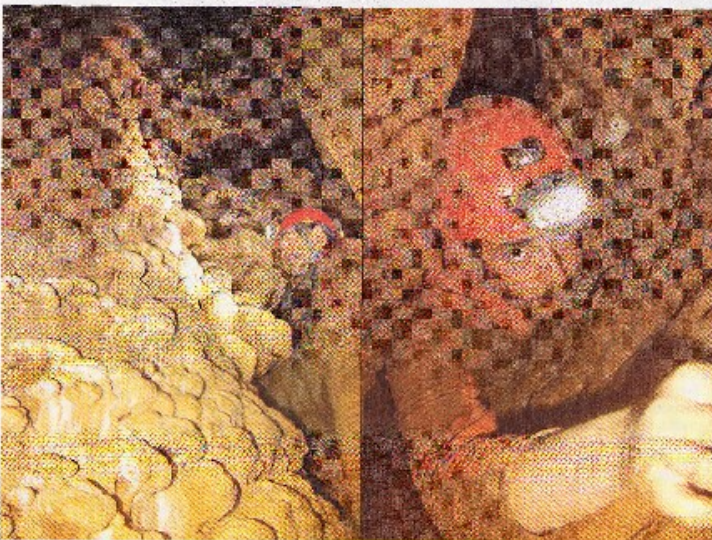
Un loisir très sportif

« La spéléologie n'est pas un sport, prévient-il. Il s'agit d'un loisir, l'un des plus beaux avec la randonnée et la pêche, puisque les hommes préhistoriques naissent dans les grottes. » Un loisir qui nécessite tout de même quelques précautions et une très bonne condition physique. Avant toute chose, « on faut jamais partir seul et toujours prévenir son entourage de l'endroit où l'on est. Arnaud Goy le sait bien, car son frère a eu un accident et est resté bloqué pendant plusieurs heures sous terre. » On travaille dans un milieu hostile avec un fort taux d'humidité (autour de 70 %). La température est toujours autour de 12°C. C'est aussi physique et on fait des mouvements qu'on ne fait pas à la surface, tout le corps travaille. On pose aussi beaucoup dans ses réserves. »

Rester zen

Certains passages sont très délicats et nécessitent une grande concentration et beaucoup de technique. « Lorsque l'on franchit des éboulements (passages très étroits), il ne faut surtout pas

« Dans le Doubs, 5490 cavités ont été recensées, soit 349 km. La plus grande grotte fait 30 km et la plus profonde 387 m par rapport au point zéro. »
« Si vous avez un trou dans votre jardin ou un chappi, n'hésitez pas à prévenir Arnaud Goy par email : arnaud@vadoo.fr »



■ Sous terre, les spéléologues découvrent des concrétions surprenantes, parfois en forme de chapeaux ou de fleurs. Mais pour parvenir dans ces salles, il faut parfois franchir des étroits passages.

paniquer sinon les muscles se contractent et sont moins maniables. Il faut être très calme, travailler sur soi-même et être très concentré. » Les spéléologues sont amenés à passer par des trous de souris et parfois les passages étroits se prolongent sur plusieurs dizaines de mètres.

Les spéléologues explorent les grottes et cavités et établissent des relevés topographiques. Ce leur découvre, mais ils interviennent aussi de plus en plus pour des sauvetages de chiens ! Communer et part culiers peuvent faire appel à leur service lorsqu'ils découvrent un trou. Enfin le Groupement spéléologique du Doubs organise également des sorties initiation et fait un chantier de dépollution une fois par an. « Le but est de sensibiliser les gens à ne pas jeter dans les grottes », rappelle-t-il.

Florence Mourry

Sentinelles du milieu naturel

ER du 06/06/14

Besançon. Plus qu'une fédération sportive, Laurence Tanguille, présidente de la Fédération française de spéléologie, estime promouvoir « un sport intelligent. On essaie de comprendre, d'analyser et de préserver le milieu dans lequel on évolue. Nous sommes des sentinelles du milieu naturel ! »

Avec une femme à la tête des spéléos, quel est le taux de féminisation de cette activité ?

C'est vrai que je fais partie du maigre cheptel de femmes à la tête d'une fédération sportive, mais nous représentons un peu moins de 25 % de l'effectif..., ce qui est toujours mieux que le rugby ! Nous comptons un peu moins de 8.000 adhérents pour près de 500 clubs, 73 comités départementaux et une vingtaine de comités régionaux, dont les territoires d'outremer, y compris des régions où il n'y a pas de cavités. Nous sommes aussi la fédération qui a déclaré le plus de lieux de pratique en France, avec plus de 70.000 sites.

Le prochain congrès fédéral des spéléos francs-comtois, ce week-end à L'Isle-sur-le-Doubs, sera le support de l'assemblée générale de la FFS. Le thème en sera les inventaires.

Pourquoi ?

Les spéléos sont des sportifs qui ont cette particularité d'écrire beaucoup, par souci de documenter et traduire leurs explorations. On a l'habitude de dire qu'une cavité n'existe pas tant qu'elle n'a pas été décrite. Le centre de documentation de la fédération, à Lyon, abrite ainsi près de 50.000 ouvrages sur le monde souterrain. Ce congrès est l'occasion de mettre en lumière ce que l'on fait. D'ailleurs, le Doubs a une longue tradition d'inventaire, peut-être la plus aboutie en France, avec cinq tomes publiés en un quart de siècle, qui recensent de façon quasi exhaustive les cavités du département.

C'est donc une nécessité ?

Et même une obligation : toute personne en ayant connaissance a le devoir de signaler un danger naturel, et nous avons un contrat avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pour alimenter leur base de données, à laquelle une soixantaine de départements participent régulièrement.

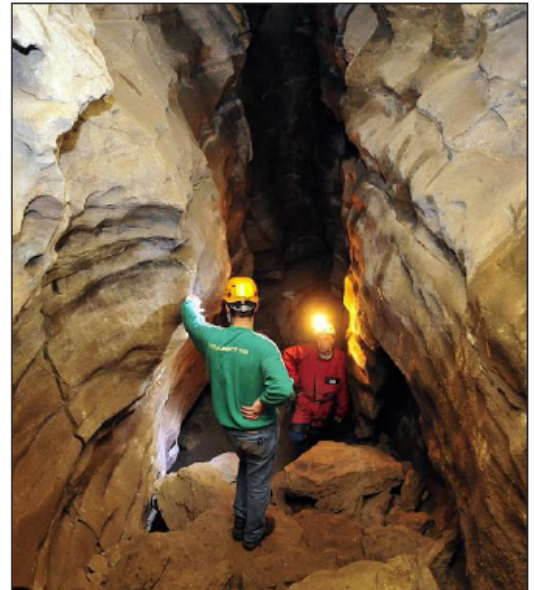
Cet aspect civique de la spéléologie est reconnu à double titre. Nous avons été

les premiers à signer une convention Grenelle avec le ministère de l'Environnement et nous avons également une convention avec la Sécurité civile pour l'organisation des secours en milieu naturel.

Un sujet qui a souvent fait débat à l'occasion de gros plans de sauvetage ?

De moins en moins sous l'autorité du préfet, le chef des opérations de secours est forcément un représentant du SDIS ou d'un corps constitué, mais nous avons obtenu que les sauveteurs doivent être avant tout des spéléos, ce qui se révèle assez économique. Après, on se moque de la couleur du maillot. La façon dont cela fonctionne concrètement dépend aussi du taux de testostérone qui circule dans le département. Je pense que nous avons tordu le coup à beaucoup de préjugés. Nous enregistrons une accidentologie extrêmement faible avec 65 déclarations par an et moins d'une dizaine de déclenchements d'alerte. La meilleure illustration en est que nous sommes la seule fédération sportive qui a pu faire baisser sa prime d'assurance de 20 %.

Recueilli par Fred JIMENEZ



« Le Doubs a une longue tradition d'inventaire, peut-être la plus aboutie en France. » DR

Grottes à visiter

► À l'occasion de ce 6^e congrès régional de spéléologie, des visites de grottes sont proposées au public encadrées par des professionnels. Samedi après-midi et lundi matin, il sera ainsi possible de visiter la grotte de Rang, dimanche, celle Bournois. Le matériel est mis à disposition et les visites sont gratuites. Elles sont ouvertes aux enfants à partir de 8 ans avec leurs parents. Réservations auprès de M. Binot au 06.81.62.49.21.

L'Isle-sur-le-Doubs

ER du 14/06/14

Congrès régional de spéléologie : lumière sur une passion souterraine

Du 7 au 9 juin, le sixième congrès régional de spéléologie a fait le bonheur des passionnés de spéléologie, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Tous se sont retrouvés à L'Isle-sur-le-Doubs pour l'événement qui a attiré à l'exposition du gymnase communal pas moins de 370 personnes, sans compter les bénévoles. Le comité départemental de spéléologie a pu renseigner chaque visiteur et le guider selon ses attentes, conseil et achat de matériel, mais aussi et surtout inscriptions pour visiter les grottes des alentours. Onze cavités étaient au programme des festivités, une large palette de dépaysement souterrain qui a fait le bonheur de 330 participants inscrits. Le comité et ses 65 bénévoles ont pu dénoter une belle affluence de passionnés venus de toute la France et de l'Europe : des Marseillais, des Bordelais, des Charentais, nos voisins de Bourgogne, des Suisses,

des Autrichiens, des Allemands se sont entre autres rencontrés pour partager leur passion.

À l'accueil, une vente de billets de tombola permettait de pouvoir gagner des lots bien utiles : un éclairage Scurion, une combinaison, des inventaires et d'autres surprises.

Un concours photo a décerné trois prix bien mérités, si l'on considère la difficulté et la prouesse de prendre des photos dans des grottes. Le premier prix a été remis à Vincent Schneider du spéléo-club Aubois. Il était assisté de Fabien Fécherouille et Emelyne Guidez, du spéléo-club Rosnéen, pour leurs clichés pris au lieu réseau un de Saint-Marcel.

Les 2^e et 3^e prix ont été remis à Arnaud Goy, du groupe spéléo du Doubs. Le jury était composé de Marie-Jeanne Paris, vice-présidente de l'Union régionale d'art photographique en Franche-Comté, Francine



Le passage du jury va déterminer les prix remis au concours photo.

Damotte, du club photo vidéo de Grand-Charmont et de Jérôme Verdout, photographe professionnel à

L'Isle-sur-le-Doubs.

Le congrès s'est terminé par un grand repas réunissant les bénévoles et visi-

teurs inscrits, et un concert rythm and blues du groupe doubiste et jurassien les Jungle Rose.

Doubs souterrain

Pendant les vacances, l'Office du tourisme de Besançon propose des initiations à la spéléologie en famille.

« C' était très sombre et com-

plètement calme. Je pensais qu'il y aurait des bruits d'eau et des insectes mais pas du tout. » Emile, 14 ans, raconte son expérience dans la grotte des Cavottes, à Montrond-le-Château. Il y a passé trois heures hier après-midi en évitant des crevasses, descendant en rappel et finissant sa promenade souterraine en tyrolienne. Emile pratique l'escalade pendant l'année, mais la découverte de la grotte des Cavottes est accessible aux débutants. Thibault Grandmottet et Christophe Baldo, deux guides possédant un brevet d'État de spéléologie, sont à l'origine de cette initiation. Adhérents à l'Office de tourisme, ce sont eux qui ont proposé ces demi-journées d'initiation pendant les vacances de Pâques.

« Le but est de démocratiser la spéléologie, explique Thibault Grandmottet. C'est une richesse de la région. Le public vient faire du ski de fond mais ne pense pas forcément à la spéléologie. » Pourtant, dans le petit monde des passionnés, la Franche-Comté est connue pour ses cavités faciles d'accès. Et les vrais mordus la pratiquent toute l'année.

Faune, flore et sécurité

En plus d'être un sport, la spéléologie permet aussi de faire un peu de pédagogie.



■ Thibault Grandmottet, l'un des guides (au centre de la photo), encadre des groupes de neuf personnes, à partir de 8 ans.

Photo Bruno GRANDJEAN

« La promenade a donné l'occasion de s'intéresser à la faune et la flore des grottes et aux conséquences de la pollution », souligne Aymeric, père de trois enfants et amateur de spéléologie.

Selon Thibault Grandmottet, la grotte des Cavottes se prête particulièrement bien à la découverte de la discipline : « On peut y voir des traces d'érosion, des grands volumes souterrains, des stalactites, des stalagmites... Et une tyrolienne a été installée, ce qui apporte un côté ludique ».

Le tout en sécurité : Thi-

bault Grandmottet assure que la grotte des Cavottes, la plus visitée de la région, ne présente aucun danger, même pour un enfant de 8 ans. Selon lui, deux grands dangers guettent les spéléologues : « La montée des eaux et les passages verticaux ». Or, l'eau a complètement déserté la grotte des Cavottes. Quant aux endroits où un peu d'escalade est nécessaire pour progresser en souterrain, à condition d'être accompagné par un guide, « ils ne dépassent pas dix mètres ici. Idéal pour découvrir de nouvelles sensations ! ».

Laure DELACLOCHE

Un peu d'histoire

► La grotte des Cavottes, située à Montrond-le-Château, est le berceau de la spéléologie régionale. Eugène Fournier, un précurseur de la spéléologie en Franche-Comté, la visite en 1919. Les premières visites touristiques y ont eu lieu en 1917. Aujourd'hui, la grotte des Cavottes est la plus visitée de la région.

► D'autres sites francs-comtois, à l'Image du gouffre de la Malatière, situé à Bourmois, attirent les passionnés de spéléologie. La Fédération française de spéléologie compte environ 5 000 adhérents en France.

► Contact : Office de tourisme de Besançon. Inscription directement sur place ou par téléphone au 03.81.80.92.55.

► Les initiations ont lieu les 30 avril et 7 mai prochains. Deux départs prévus, à 9 h et 13 h 30, au départ de Montrond-le-Château. Durée de l'activité : trois heures. Tarif : 35 euros par personne. A partir de 8 ans.

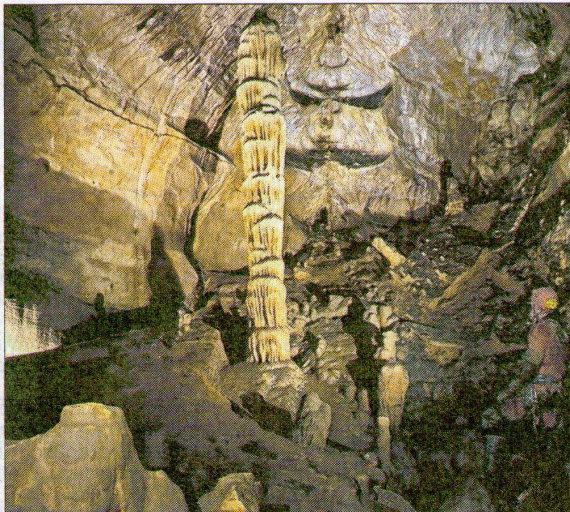


Le stand du CDS25



Le concours photos

L'EST 21/5/2014



■ Visite du gouffre de Bournois.

L'Isle-sur-le-Doubs

Sixième congrès régional franc-comtois de spéléologie

L'Isle-sur-le-Doubs, petite ville du Doubs central, a été retenue pour l'organisation du sixième congrès régional de spéléologie pour plusieurs raisons : sa facilité d'accès, ses infrastructures mises à disposition, mais aussi et surtout la présence de nombreuses cavités et gouffres dans ses environs. Ce congrès aura lieu du samedi 7 juin à 13 h pour l'accès au public, au lundi 9 juin à midi. Il sera l'occasion de tables rondes et de discussions sur les inventaires spéléologiques, l'usage et la gestion des données publiques, à partir de 13 h le samedi et 8 h 30 les dimanche et lundi au collège de L'Isle-sur-le-Doubs. Le dimanche 8 se déroulera aussi l'assemblée générale de la fédération comtoise ouverte au public de 8 h 30 à 19 h 30 à la salle des fêtes municipale. Parallèlement, les 7, 8 et 9 juin, le gymnase communal sera ouvert au public pour une expo-vente de matériel spéléologique. Des stands de professionnels seront là pour renseigner le public.

Des animations pour les enfants leur permettront de peindre des parois à l'aide de pigments, à la manière de l'art rupestre de Lascaut. Le public pourra aussi profiter de l'événement pour s'inscrire au gymnase et participer à la visite de certaines grottes, accompagnés de professionnels. À Rang, le samedi 7, l'après-midi et le lundi matin et le lundi 9 le matin. À Bournois, le dimanche 8, la journée. Les enfants mineurs doivent être accompagnés de parents, à partir de 8 ans. Ces visites sont gratuites, le matériel à disposition, sur réservation au gymnase ou au 06.81.62.49.21 auprès de M. Yvan Binot. Par ailleurs, si vous êtes passionné, spécialisé dans les domaines d'activités inhérents à la spéléologie, le comité d'organisation du congrès vous invite à vous faire connaître en tant qu'intervenant. Sous forme de communication conférence, exposition, projection, débat ou démonstration. Contact : Brun Rolland, responsable organisateur au 06.07.55.20.62.

Spéléo

ER du 7/4/2014

Conférence du groupe spéléologique du Doubs



■ Un public très attentif.

Pessans. Le Groupe Spéléologique du Doubs a présenté au grand public et aux maires des 22 communes de ce secteur le travail d'exploration auquel il s'est livré, lors d'une conférence de 50 minutes en deux parties : la première concernant la spéléologie en général « loisir, exploration et géologie » la seconde sur « La découverte de la perte de la barre à mine, connaissances de nouvelles circulations d'eau souterraine ».

En 2010, en effet, le Groupe spéléologique du Doubs (« GSD ») a découvert une nouvelle cavité entre By et Bartherans. Lors d'une prospection, le GSD a découvert un trou et a senti un léger courant d'air, ce qui était bon signe. Après un an de travaux dans la zone d'entrée, le club découvre environ 400 m de galeries !

En mars 2012, le groupe est bloqué par une coulée calcite. En 2013, un projet de coloration avec le club les Spiteurs fous, la commission scientifique de la Fédération française de spéléologie, CDS 25, le laboratoire chrono-environnement de l'Université de Franche-Comté, la DREAL

de Franche-Comté et le cabinet Reilé a vu le jour pour savoir où s'écoulaient les eaux de cette rivière souterraine. Un important travail en amont a permis de réaliser l'inventaire des exurgences (NDLR : source dont l'eau provient d'un réseau hydrogéologique endogène d'un massif) possibles et de positionner les capteurs.

Au total, 8 kg de fluorescéine ont été injectés sous terre le 25 mai 2013 et, deux jours plus tard, l'eau colorée est ressortie en deux endroits à plus de 8 km en aval à « la Fontaine aux Dames et à la source du confluent Loue-Lison ». A la fin de cette intervention, le public a dialogué avec les membres du club qui ont expliqué leurs recherches. Cette bonne soirée s'est terminée par un buffet organisé par le maire et la municipalité de Pessans.

L'organisateur, Arnaud Goy, tient à remercier les élus qui se sont déplacés, les personnes présentes ainsi que le maire de Pessans pour la mise à disposition de la salle des fêtes et enfin les membres du GSD pour leurs participations.

5714

C'est le nombre de cavités répertoriées dans le Doubs à ce jour (totalisant 369 km de galeries) dont 389 sites pollués, 363 rebouchés (découverts lors de chantiers, par exemple). Le plus long réseau souterrain topographié dans le Doubs est celui du Verneau, avec 35 km de développement pour 387 m de dénivelé. Ces milieux souterrains sont fragiles et certains peuvent être réglementés. C'est le cas quand ils sont utilisés pour l'approvisionnement en eau ; quand ce sont des sites de reproduction des chauves-souris ; ou quand ce sont des milieux concrétionnés fragiles. La spéléologie dans le Doubs ce sont 15 clubs et 236 membres (voir l'article page 25).

Bethoncourt

Le minerai de fer de la forêt communale

ER du 13/06/2014

« Ce bois a été à une époque le terrain d'aventures et de jeux de nombreux jeunes Bethoncourtois. Malgré l'interdiction des parents », confie Bernard Flukiger, président de l'association pour la préservation du patrimoine local.

L'exploitation du minerai de fer a été à la base du développement industriel de la région durant plusieurs siècles. Une visite guidée autour des anciens puits de mine de la cité, organisée par le service animation du patrimoine de PMA et l'association bethoncourtoise, est prévue ce dimanche 15 juin, à partir de 14 h. L'occasion de découvrir ou redécouvrir ce passé pas si lointain à l'origine du nom de Golutch's attribué depuis aux habitants de la commune.

« Des trous de mines existaient. Notre association les a recensés et des spéléos sont descendus à l'intérieur » explique Bernard qui connaît parfaitement le sujet. « On a aussi tracé un cheminement pour les faire visiter. À ce jour, 11 sont protégés. Le plus profond est à 15 m. Mais d'après les recherches historiques, certains sont répertoriés à 40 m. D'ailleurs, après la guerre, des Résistants y ont, dit-on, caché des armes avec l'idée de venir les récupérer plus tard. Mais nous, on n'est jamais



■ Aujourd'hui, les puits de mines de la forêt communale sont protégés et des visites très souvent organisées.

descendu pour voir. Tout est resté tel quel. Depuis, les feuilles et branchages ont recouvert les fonds ».

L'extraction du minerai a débuté au XVI^e siècle. Les paysans avaient mis au jour les filons qu'ils ont commencé à

exploiter en hiver avant de revendre leur collecte aux hauts fourneaux de Chagey, Audincourt et Châtenois. Ce minerai était alors transformé en fonte pour l'industrie. Les vrais mineurs professionnels sont apparus à la fin des années 1700.

En 1833, ils étaient d'ailleurs une cinquantaine à travailler sur le site. À cette époque étaient extraits près de 22.000 quintaux. Chiffre doublé en 1884.

L'extraction s'est achevée en 1886 avec la fermeture des

hauts fourneaux. Quand le coke est arrivé.

« Une convention signée par Louis Philippe stipulait que tout devait être remis en ordre et les arbres replantés », commente Bernard. « Elle émanait d'ailleurs de la compagnie des Hauts-fourneaux de l'époque. Et plus récemment, c'est aussi RFF (Réseaux ferrés de France) qui a payé pour la protection des puits quand a été construite la ligne à grande vitesse. Quelques puits restent toutefois encore ouverts aujourd'hui ».

L'association pour la préservation du patrimoine local a fait en quelques années un énorme travail de recherche dans les archives. Aujourd'hui, de très nombreuses associations et groupes de personnes la sollicitent pour des visites guidées. Il s'en fait plusieurs dans l'année.

« On essaye de faire connaître au mieux notre patrimoine local », conclut Bernard. « Il est d'une grande richesse dans bien des domaines et c'est ce qui nous anime tous au sein de l'association ».

📅 **Dimanche 15 juin à 14 h.**
Rendez-vous sur le parking des serres Drezet (sur les hauteurs de Champvallion) à Bethoncourt.
Visite gratuite ouverte à tous.
Prévoir des chaussures de marche.
Contact : 03.81.31.87.80 ou 03.81.94.45.60.

GOUFFRES ET CAVITÉS, une autre richesse du Doubs

Le Comité départemental de spéléologie du Doubs (CDS25) a organisé le 6^e congrès franc-comtois dédié aux inventaires spéléologiques, du 7 au 9 juin. Cette manifestation a accueilli aussi l'assemblée générale de la Fédération française de spéléologie.



Une classe du collège de Saône découvre la grotte des Faux Monnayeurs.

C'est à L'Isle-sur-le-Doubs que plusieurs centaines de spéléologues venus de France, d'Allemagne, de Belgique et de Suisse se sont rassemblés. Ce congrès est axé sur les inventaires spéléologiques, avec la participation d'universitaires, de scientifiques et de représentants d'administrations. En matière d'inventaire, le Doubs est bien avancé, comme l'explique Jean-Pierre Villegas, président du GIPEK (Groupement pour l'inventaire, la protection, et l'étude du karst) et membre du CDS25 : « Si le département est bien exploré et répertorié, on découvre chaque année des kilomètres de nouvelles galeries. Le massif jurassien est l'un des plus grands espaces karstiques de France. »

Observer, découvrir, topographier

Emmanuel Ruiz, président du CDS 25, développe : « Cet inventaire est important à plus d'un titre. D'abord pour connaître le patrimoine départemental et préciser, voire parfois questionner, des connaissances

géologiques. Cela fait partie des objectifs du spéléologue : observer, découvrir, topographier. On ramène des éléments factuels à nos interlocuteurs (scientifiques, hydrogéologues, institutionnels...) »

Jean-Pierre Villegas poursuit : « C'est particulièrement utile de connaître les réseaux souterrains pour la ressource en eau et identifier les origines des pollutions. Entre les pertes sur le plateau et les résurgences, les rivières souterraines se développent sur des dizaines de kilomètres. Actuellement, nous effectuons des colorations et menons un gros travail de validation et de précision des coordonnées topographiques. Avec les progrès technologiques, dont le GPS, nos données s'améliorent considérablement. »

Un patrimoine à préserver

Emmanuel Ruiz explique : « Des années 1960 au début 2000, beaucoup d'erreurs ont été commises entre les décharges plus ou moins sauvages, celles remblayées, les gouffres-charniers ou ceux remplis de

Cinq tomes d'inventaire spéléologique

Initié par le GIPEK, cet inventaire regroupe toutes les découvertes spéléologiques du Doubs. Les quatre premiers tomes traitent chacun une zone du département. Le cinquième reprend l'ensemble des découvertes réalisées depuis le tome 4. À l'occasion du congrès, les deux premiers tomes sont réédités. Pour se procurer ces ouvrages : <http://gipek.fr/>

déchets verts. Tout cela forme des jus qui se diffusent dans les sous-sols jusqu'aux eaux souterraines. Sans parler des huiles de vidanges et autres produits chimiques rejetés dans les gouffres ou les fossés. Des années après, on en paie les conséquences. Heureusement, les comportements changent. Les actions de sensibilisation que nous menons aident à ces prises de conscience. Notre massif est hyper intéressant et très varié. C'est pour cela que, entre les spéléologues du Doubs et d'ailleurs, nous passons 15 000 journées sous terre par an. »

ooo

Pour en savoir plus :

Le site du CDS 25 (Comité départemental de spéléologie) : <http://www.speleo-doubs.com/>

Pour découvrir l'activité avec des professionnels : <http://www.prospeleo canyonjura.com/>



Observer, topographier et faire connaître pour mieux préserver, telles sont les missions des spéléologues.